

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 09 JUILLET 2015**

Délibération
n° 2015.07. 95.B

Médiathèque
d'agglomération -
Travaux de
construction - Lot
n° 5 "cloisons -
doublages -
isolation" : avenant n°
2

LE 9 JUILLET DEUX MILLE QUINZE à 16h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au Château de Fléac – 4 rue du Château 16730 FLÉAC suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **03 juillet 2015**

Secrétaire de séance : Isabelle FOSTAN

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANÉAU, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, André BONICHON

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Jacky BOUCHAUD, Bernard CONTAMINE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, Gérard BRUNETEAU

Absent(s) :

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUILLET 2015

**DELIBERATION
N° 2015.07. 95.B**

PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION /
GESTION DU PATRIMOINE ET DES TRAVAUX

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

**MEDIATHEQUE D'AGGLOMERATION - TRAVAUX DE CONSTRUCTION - LOT N° 5
"CLOISONS - DOUBLAGES - ISOLATION" : AVENANT N° 2**

Par délibération n°66 B du 11 avril 2013, le bureau communautaire a approuvé le lancement de la consultation relative aux travaux de construction de la médiathèque d'agglomération, pour les lots 5 – 8 et 10.

La commission d'appel d'offres du 9 juillet 2014 a décidé d'attribuer le lot n°5 « cloisons – doublages - isolation » à la société RENAUPLATRE sise Route de Bellevue – 16710 SAINT YRIEIX SUR CHARENTE pour un montant de 241 261,23 € HT.

Par délibération n°23 B du 12 mars 2015, le bureau communautaire a approuvé un avenant en plus-value d'un montant de 25 659,60 € HT qui a porté le montant du marché à 266 920,83 € HT.

Différents ajustements du marché en plus-value dont les motifs sont énumérés ci-dessous ont été transmis à la maîtrise d'ouvrage :

- N° 1 – prestations non prévues au marché mais nécessaires à la réalisation de l'ouvrage (oubli) de la maîtrise d'œuvre,
- N° 2 – prestations adaptées liées à des problématiques du chantier,
- N° 3 – demande du maître d'ouvrage.

Motif 1

- mise en place d'un encloisonnement en carreaux de plâtre pour se soustraire de la séparation CVC et électricité dans le vide de construction de La Fabrique 401,28 € HT
- traitement du pont thermique dans le local climatisation de La Fabrique 1 972,08 € HT

Motif 2

- encoffrement des poutres métalliques sous local de désenfumage dans le Monde Imaginer 1 783,93 € HT

Motif 3

- cloison en plaque de plâtre pour les alcôves multimédia du Monde Imaginer 1 691,23 € HT

Montant total en plus-value -----
5 848,52 € HT

Le montant de l'avenant n°2 en plus-value est de 5 848,52 € HT.

Le montant du marché passe de 266 920,83 € HT à 272 769,35 € HT suite au dernier avenant. L'augmentation du marché s'élève à 13,06 % par rapport à son montant initial de 241 261,23 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 8 juillet 2015

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n° 2 au lot n° 5 « cloisons – doublages - isolation » dont le titulaire est la société RENAUPLATRE sise Route de Bellevue – 16710 SAINT YRIEIX SUR CHARENTE pour des travaux supplémentaires d'un montant en plus-value de 5 842,52 € HT.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD en sa qualité de 3^{ème} Vice-Présidente en charge des marchés publics, à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 2313 – rubrique 321 – opération 9804 – autorisation de programme n° 2.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

| Certifié exécutoire : | |
|--|--|
| <u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 21 juillet 2015 | <u>Affiché le :</u> 21 juillet 2015 |